

---

# Evaluations gratuites pour les futurs apprentis

---

**L'Etat propose désormais un test informatisé, valable un an, dans le cadre du processus de sélection à l'entrée en apprentissage**

Le Département de l'instruction publique, de la culture et du sport (DIP) réagit à la recrudescence des tests payants réclamés par certaines entreprises et associations professionnelles, aux jeunes en quête d'une place d'apprentissage. Une pratique jugée discriminatoire et inégale que le Canton et le Conseil interprofessionnel pour la formation ont toujours contestée.

Le nouveau test, baptisé EVA, est donc gratuit. Conçu en collaboration avec le Cycle d'orientation, le document est informatisé. Il permet d'évaluer les capacités scolaires de français et de mathé-

matiques des jeunes à la recherche d'une place d'apprentissage. Selon le DIP, ce nouvel outil d'évaluation est performant et offre toutes les garanties de fiabilité et de validité scientifiques.

Unique en suisse, le test EVA s'effectue dans les locaux de la Cité des métiers et de la formation Genève. Des sessions spécifiques peuvent être organisées sur demande d'associations professionnelles et d'entreprises.

Dans le cadre du processus de sélection à l'entrée en apprentissage, les résultats au test EVA s'ajoutent à d'autres éléments pris en compte par les employeurs, tels que les notes scolaires, l'entretien de motivation ou le rapport de stage. **Isabel Jan-Hess**

---

## **Inscriptions au test EVA**

Calendrier des sessions sur le site [www.citedesmetiers.ch/geneve](http://www.citedesmetiers.ch/geneve)